



UNIVERSITÉ D'ARTOIS  
Service des Affaires  
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration  
n° 2019 - 001  
Séance du 15 mars 2019

Président : M. Pasquale Mammone  
Vice-Président : M. Olivier Chovaux

**Procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 décembre 2018**

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

Acquisition de la délibération =

moitié des membres en exercice présents ou représentés  
majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : **36**

Nombre de membres présents : 17

Nombre de membres représentés : 8

Nombre de vote pour : 25

Nombre de vote contre :

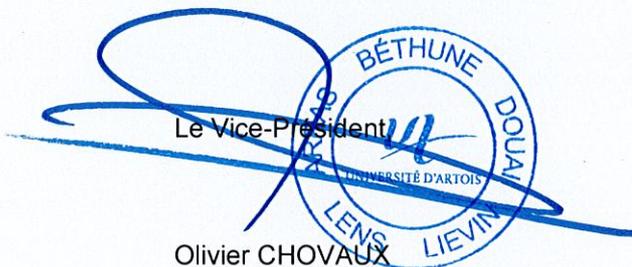
Nombre d'abstentions :

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 décembre 2018 est approuvé (cf. ENT – Vie Institutionnelle – Conseils et Comités).

Fait à Arras, le 15 mars 2019

Le Vice-Président

Olivier CHOVAUX



**SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX  
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37  
www.univ-artois.fr